

Vestiaire municipal

Auteur:Administrateur Inovagora<tech@inovagora.net>

Le vestiaire municipal est un service mis en place depuis 1994 par la Ville de Guyancourt pour permettre à des familles en difficulté d'acquérir vêtements et linge de maison.

Pour pouvoir bénéficier du vestiaire municipal, vous devez vous adresser à l'Espace Territorial au 01 34 52 71 00

Qui peut en bénéficier et quand ?

Les Guyancourtois en difficulté, après avoir rencontré l'assistante sociale de secteur. L'accès au vestiaire est attribué pour une période de 6 mois, en général.

Heures d'ouverture aux bénéficiaires : le mardi et le vendredi en période scolaire de 9 h à 11 h.

Que peut-on donner au vestiaire municipal ?

Tous vêtements et chaussures en bon état ? les affaires sales, déchirées ou démodées sont jetées. Sont particulièrement prisés les habits pour bébés et enfants et le linge de maison (rideaux, serviettes de toilette, nappes, draps, torchons?). Sont également les bienvenus les jouets en très bon état.

Où peut-on déposer les dons ?

- dans un conteneur situé rue Hector Berlioz, quartier des Garennes, sauf pendant les mois de juillet et d'août.

- directement au vestiaire municipal, le mercredi de 9 h à 11 h.

7 ter, place Jacques Brel

Quartier des Garennes

Fermé pendant les vacances scolaires.

Pour tout renseignement complémentaire : service Social - 01 30 48 33 33.

Comment est géré le vestiaire municipal ?

Plusieurs bénévoles et une employée à temps partiel de la mairie reçoivent les personnes qui déposent les dons, trient les vêtements, les présentent sur des portants, conseillent les bénéficiaires? Le vestiaire municipal ne perçoit aucun argent sur les vêtements.

Bourse aux vêtements

Deux fois par an, une bourse aux vêtements, vendus à des prix modérés, est organisée en co-production avec Guyancourt Accueil. Le bénéfice de ces ventes servent à acheter les produits généralement manquants : linge de maison, sous-vêtements...